



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MAYENNE

Direction Régionale des Entreprises,  
de la Concurrence, de la Consommation,  
**du Travail et de l'Emploi**

Unité Territoriale de la Mayenne  
Pole Travail  
Service Appui

**Arrêté N° 2015 - DIRECCTE – UT de la Mayenne- APPUI /01**  
**Modifiant Arrêté N° 2013 - DIRECCTE – UT de la Mayenne- APPUI /01**

Fixant la liste des personnes habilitées à assister un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement ou à la rupture conventionnelle

**Le Préfet,**

**VU** les articles L.1232-4, L.1232-7, L.1237-12 du Code du Travail,

**VU** les articles D.1232-4 et -5 du Code du Travail,

**VU** l'arrêté Préfectoral n° 2014308-002 accordant délégation de signature au directeur régional des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi des Pays de Loire,

**VU** la décision du directeur régional des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire du 18 novembre 2014

**VU** les propositions de Monsieur le responsable de l'unité territoriale de la Mayenne, direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Après consultation des organisations représentatives visées à l'article D.1232-4 du code du travail,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** - La liste des personnes habilitées à venir assister sur sa demande un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement ou à une rupture conventionnelle, en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise, est composée comme suit :

- voir liste ci-annexée

**Article 2 :** - La durée de leur mandat est de trois ans à compter de l'arrêté N° 2013-DIRECCTE -UT de la Mayenne - APPUI/01 du 27 aout 2013

**Article 3 :** - Leur mission permanente s'exerce exclusivement dans le département de la Mayenne et ouvre droit au remboursement des frais de déplacement qu'elle occasionne dans ce département.

**Article 4 :** - La liste prévue à l'article 1er ci-dessus sera tenue à la disposition des salariés concernés dans chaque section d'Inspection du Travail, au service de l'unité territoriale de la Mayenne de la DIRECCTE et dans chaque mairie du département.

**Article 5 :** - La présente décision abroge et remplace l'arrêté du 27 aout 2013 N°2013 - DIRECCTE-UT de la Mayenne - APPUI/01 du 27 aout 2013

**Article 6 :** - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Mayenne, Monsieur le responsable de l'unité territoriale de la Mayenne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Laval le 3 Décembre 2015

Pour le Préfet et par délégation

Le responsable de l'Unité Territoriale de la Mayenne

  
Eric BOIREAU

Annexe Arrêté N° 2015-DIRECCTE - UT de la Mayenne - APPUI /01 du 3 Décembre 2015 modifiant l'Arrêté N° 2013 - APPUI/01 du 27 aout 2013 fixant la liste des personnes habilitées à assister un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement ou à la rupture conventionnelle

Intitule	NOM	PRENOM	ADRESSE	COMMUNE	code postal	PROFESSION	SYNDICAT	TELEPHONE
Monsieur	BEDOJET	Rémy	1, butte de la Touche	RENAZE	53800	Ouvrier	CGT	02.43.06.72.62
Monsieur	BRION	Gérard	24, Jean François Millet	LOUVERNE	53950	Ouvrier	CGT	07.83.23.40.75
Madame	ROUAT	Carole	1, rue des Tourterelles	COSSE LE VIVIE	53230	Ouvrière	CGT	06.27.31.57.32
Madame	AMELIN	Martine	11, rue d'Anjou	Saint LAURENT des MORTIERS	53290	Retraitée	CGT	02.43.07.72.26 06.80.01.18.87
Monsieur	XIBERRAS	Jean Paul	La Houstière Bourillon	GESVRES	53370	Ouvrier	CGT	06.48.21.03.22
Monsieur	RIVET	Michel	14, rue Haute du Rocher	CHÂTEAU GONTIER	53200	Retraité	CGT	02.43.07.18.53
Monsieur	COLAS	Michel	17, rue Saint Exupéry	ST BERTHEVIN	53940	Retraité	CFE-CGC	02.43.69.11.14
Monsieur	RADUREAU	Patrick	7, rue Henri Rousseau	ST BERTHEVIN	53940	Technician Assurance	CFE-CGC	02.43.26.29.85
Monsieur	PENNUEN	Rémi	17, av Paul de la touche	CARQUEFOU	44470	Chargé d'affaires	UNSA	06.24.85.28.17
Monsieur	BELKHADIM	Mustapha	27, rue Solférino	LAVAL	53000	Chauffeur Bus	UNSA	07.89.03.66.26
Monsieur	POMMIER	Sébastien	46, rue des Prés	EVRON	53600	Opérateur	CFTC	06.80.20.30.54
Monsieur	FONSECA	José	la croix verte	ANDOUILLE	53240	Opérateur	CFTC	06.18.58.67.02
Monsieur	MILARD	Jean Luc	28 rue des Tilleuls	OISSEAU	53300	Monteur	CFTC	07.86.57.59.66
Madame	GOBIL	Nicole	8 cité des Tilleuls	JAVRON LES CHAPELLES	53250	Magasinier	FO	02.43.53.42.26
Monsieur	MAILLARD	Cyriaque	La Petit Launay	ARGENTRE	53210	Magasinier	FO	02.43.53.42.26
Monsieur	MOUSSAY	Michel	68 rue Salvador Allende	LAVAL	53000	Employé de banque	FO	02.43.53.42.26
Monsieur	BOUDET	Eric	21, rue de l'Europe	PORT BRILLET	53410	Chauffeur routier	FO	02.43.53.42.26
Monsieur	LUCAS	Samuel	1, place Saint Jacques	COSSE LE VIVIE	53230	Cariste	FO	02.43.53.42.26
Madame	LE SAEC	Elisabeth	8, rue de l'étang	Le GENEST ST ISLE	53470	Coordonatrice	FO	02.43.53.42.26
Monsieur	ROUE	Yann	25 rue de la grange	PORT BRILLET	53410	Permanent syndical	FO	02.43.53.42.26
Monsieur	CHENE	André	11 bis route de Laval	ERNEE	53500	Ouvrier	CFDT	02.43.05.81.74
Madame	KUNTZ	Marie-Christine	12 rue Vincent Aurioi	LAVAL	53000	Retraité	CFDT	02.43.68.23.85
Monsieur	CONGNARD	Jean Claude	4, rue des Boutons d'or	AZE	53200	Retraité	CFDT	02.43.07.36.75
Madame	LACHAUD	Pascale	279 bis avenue d'Angers	LAVAL	53000	Secrétaire/comptable	CFDT	06.10.58.27.27
Madame	NUGRE	Sylvie	22 rue de la Grande Cour	EVRON	53600	Agent exploitation	CFDT	06.66.51.74.63
Monsieur	MOLVAUX	Alain	Bât A-3 Rce Robert Buron	MAYENNE	53100	Retraité	CFDT	02.43.04.52.38
Monsieur	DUHERON	Jacques	32, rue des maitres de Prés	LAVAL	53000	Retraité	CFDT	02.43.56.34.53
Monsieur	PEYLET	Michel	42, Chemin du Prefet	BONCHAMP	53960	Retraité	CFDT	06.13.33.71.60